

Résumé : l'éducation et les compétences en pleine crise

Entre 2008 et 2011 les taux de chômage ont grimpé dans la plupart des pays couverts par cette édition de *Regards sur l'éducation : Panorama* et sont restés élevés depuis lors. Les jeunes ont été frappés de plein fouet par le chômage et le sous-emploi en raison de la récession économique mondiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 16 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans étaient non scolarisés et sans emploi en 2011, un pourcentage qui a atteint les 20 % chez les 25-29 ans. Ces chiffres sont nettement plus élevés dans certains pays où, parmi les 25-29 ans, plus d'un individu sur trois est non scolarisé et sans emploi. Ces jeunes sont contraints de payer un très lourd tribut à la crise, alors qu'ils n'y sont pour rien, et en ressentiront longtemps les conséquences sur leurs compétences, leur moral et leur intégration sociale.

Une bonne formation demeure un atout

Le niveau de formation a un impact énorme sur l'employabilité, une réalité que la crise a encore renforcée. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 4,8 % des diplômés de l'enseignement supérieur étaient au chômage, contre 12,6 % des individus qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Entre 2008 et 2011, l'écart s'est creusé sur le front du chômage entre les individus plus et moins instruits : tous groupes d'âge confondus, le taux de chômage a augmenté de près de 3,8 points de pourcentage chez les moins instruits, mais de 1,5 point de pourcentage seulement chez les plus instruits.

Pour les jeunes, une bonne formation constitue une assurance précieuse contre le manque d'expérience, même en période de crise : en 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE le chômage frappait 18,1 % des 25-34 ans et 8,8 % des 55-64 ans parmi ceux qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Par contraste, seulement 6,8 % des 25-34 ans et 4,0 % des 55-64 ans étaient au chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Bien que plusieurs facteurs interviennent dans la capacité des pays à endiguer l'augmentation du chômage des jeunes en temps de crise, les modalités institutionnelles concernant le passage de l'école au monde du travail qui facilitent l'entrée dans la vie active sont déterminantes. Les pays où le pourcentage de diplômés de la filière professionnelle est supérieur à la moyenne (32 %), tels que l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la République tchèque, ont réussi à contenir la hausse du chômage sous les 8 points de pourcentage dans ce groupe d'âge. À l'inverse, les pays où moins de 25 % des jeunes adultes sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, tels que l'Espagne, la Grèce et l'Irlande, ont vu leur taux de chômage progresser dans une mesure égale ou supérieure à 12 points de pourcentage chez les 25-34 ans diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Le lien entre le niveau de formation et les revenus reste étroit

Le niveau de formation influe non seulement sur l'employabilité, mais aussi sur les revenus du travail. En moyenne, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement supérieur sont 1.5 fois supérieurs à ceux des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, lesquels sont en moyenne supérieurs de 25 % à ceux des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La crise a creusé l'écart salarial entre les moins instruits et les plus instruits : cet écart est passé dans les pays de l'OCDE de 75 % en 2008 à 90 % en 2011.

L'écart salarial entre les plus et les moins instruits tend à augmenter avec l'âge, tout comme l'avantage salarial de l'élévation du niveau de formation. Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent, en moyenne, 80 % de ce que gagnent les diplômés de ce niveau d'enseignement chez les 25-34 ans, mais 72 % seulement chez les 55-64 ans. Les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent, en moyenne, 40 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les 25-34 ans, mais 76 % de plus chez les 55-64 ans. Un niveau de formation plus élevé est de toute évidence rémunérateur à long terme.

Autres faits marquants

- En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % des individus âgés de 15 à 19 ans étaient scolarisés ; le pourcentage d'individus scolarisés a augmenté chez les individus âgés de 20 à 29 ans : il est passé de 22 % en 2000 à 28 % en 2011. Par voie de conséquence, le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2011. En 2011, dans les pays de l'OCDE, 39 % des individus âgés de 25 à 34 ans étaient diplômés de l'enseignement supérieur.
- Les enseignants aussi ont été touchés par la crise. Entre 2000 et 2011, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Cependant, dans certains pays, les salaires des enseignants ont été gelés ou diminués entre 2009 et 2010 suite aux contraintes budgétaires imposées par la crise économique. Mais même dans une conjoncture plus favorable, les salaires de la majorité des enseignants ne sont pas compétitifs par rapport à ceux d'autres personnes ayant le même niveau de formation employées dans d'autres domaines.
- La plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans dans les pays de l'OCDE. Huit enfants sur dix âgés de 4 ans (82 %) sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire dans les pays de l'OCDE et plus de 90 % des enfants âgés de 3 ans sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège et en Suède.
- Les données mettent également en évidence la popularité des études à l'étranger, en particulier chez les étudiants asiatiques. En 2011, quelque 4.3 millions d'étudiants du supérieur étaient inscrits dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. L'Australie, le Royaume-Uni, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Autriche affichent, par ordre décroissant, le pourcentage d'étudiants internationaux le plus élevé parmi leurs effectifs du supérieur. Les pays de l'OCDE accueillent trois fois plus d'étudiants en mobilité internationale qu'ils n'en envoient à l'étranger.
- Pour la première fois, *Regards sur l'éducation 2013 : Panorama* analyse la relation entre l'éducation et deux indicateurs concernant la santé : l'obésité et le tabagisme. Peut-être sans surprise, les données suggèrent que les adultes plus instruits sont moins susceptibles de fumer et d'être obèses que ceux dont le niveau de formation est moins élevé.



Extrait de :
Education at a Glance 2013
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Résumé : l'éducation et les compétences en pleine crise », dans *Education at a Glance 2013 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.